



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS COMPTE RENDU du 14 Décembre 2011

DV

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis le **14 décembre 2011**  
à 18h, sur convocation de Danièle BORDAIS, Vice-présidente.

**Présents** : Danièle BORDAIS, Yvette PAZ, Paulette VERGNES, Josette BLANC, Henri FRAISSE, Marie-Françoise JOURNES, Jean-Marie BIRBES, Betty FOURNIER, Joseph POMAR.

**Excusés** : Michèle RIEUX, Mohamed EDDAH, Germinal GRINO, Annie ACHILLI.

**Absents** : Dominique DUASO-ORTAS, Danielle CONDO, Martine PALMIERO, Bernard DOAT.

### ORDRE DU JOUR

Validation du compte rendu de la séance précédente  
Aides financières  
Délibération Création de poste Résidence sociale  
Rattachement de délibération au CA précédent.  
Questions Diverses :  
Remerciements au personnel du service du patrimoine  
Invitation Responsable Maison du Conseil Général  
Attribution logements  
Temps de travail

#### **Approbation du compte rendu du 23 Novembre 2011**

À l'unanimité.

#### **Aides financières**

9 demandes ont été étudiées.

1 demande a été rejetée.

8 demandes ont été accordées pour un montant de **1 240 €**.

Depuis le début de l'année, le montant des secours s'élève à **20 281,47 €**.

#### **Délibération création de poste Résidence sociale**

Danièle BORDAIS, Vice-présidente du C.C.A.S. rappelle la décision du conseil prise le 12 mai 2011 de confié au CCAS la gestion sociale et locative de la Résidence sociale et propose la création d'un poste d'Assistant Socio-éducatif Territorial. Sur proposition de la Vice-présidente, **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré, **DECIDE la création** à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2012** d'un poste d'**Assistant Socio-Educatif Territorial**, Catégorie B - Echelle indiciaire brute 322/593 - en 10 échelons. La durée de travail sera un temps complet à 35 heures. Cet emploi sera pourvu par voie de recrutement externe. **CHARGE** la Présidente et la Vice-Présidente de l'exécution de la présente délibération et de la procédure de recrutement de l'Agent.

Les membres du Conseil sont informés du travail à engager avec l'établissement scolaire Inéopole qui vise à créer un partenariat avec l'établissement pour mener à bien des animations sur la résidence sociale, les résidences habitat-service, et peut être l'épicerie sociale. Ce partenariat prendrait la forme de l'accueil d'un apprenti en reclassement professionnel et un stagiaire de la formation professionnelle.

## Rattachement de délibération au CA précédent

Madame Danièle BORDAIS, Vice-Présidente du C.C.A.S., propose la création de six postes d'Agent Social Territorial 1<sup>ère</sup> classe. Sur proposition de la Vice-Présidente, **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré, **DECIDE la création**, à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2011**, de trois postes d'Agent Social Territorial 1<sup>ère</sup> classe à temps complet, pour une durée hebdomadaire de 35 heures, et de trois postes d'Agent Social Territorial 1<sup>er</sup> classe à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de 26 h et 16 h, Catégorie C, cadre d'emploi des Agents Sociaux Territoriaux, Filière Sanitaire et Sociale, Echelle Indiciaire Brute 298/413 (Echelle 4) en 11 échelons. Ces emplois seront pourvus par la nomination d'Agents Sociaux Territoriaux actuellement Agents Sociaux titulaires au C.C.A.S. **DECIDE la suppression** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 de six emplois d'Agent Social Territorial 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet et temps non complet pour une durée hebdomadaire de 35 heures, 26 h et 16 h, Catégorie C, cadre d'emploi des Agents Sociaux Territoriaux, Filière Sanitaire et Sociale, Echelle Indiciaire 297/388 (Echelle 3) en 11 échelons.

**CHARGE** la Présidente et la Vice-Présidente de l'exécution de la présente délibération et de la procédure de nomination des Agents Sociaux.

## Questions diverses

- Madame VERGNES fait un point sur la journée **sortie au musée** des apprenantes de l'alphabétisation du 12 décembre, et l'accueil très chaleureux et professionnel, fait par le personnel du musée. Les membres du conseil adressent aux personnels du service du patrimoine leurs sincères remerciements.
- A l'occasion des modifications, du calcul des parts et du quotient familial, dans l'attribution des secours, les membres du conseil d'administration souhaitent inviter lors du prochain conseil d'administration Madame Christine Rodière responsable de la Maison du Conseil Général. Le Directeur est chargé de prendre contact. Cette rencontre permettra d'évoquer l'action des différents services et les articulations nécessaires.
- Attribution logement, suite à la vacance d'un logement de la **Résidence Camille Claudel**, les membres du conseil d'administration ont étudié et attribué une des maisons de la Résidence Camille Claudel.
- Temps de travail : Il est rappelé aux membres du conseil d'administration qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier, l'ensemble du personnel du CCAS devrait travailler 1 607 heures effectives, conformément au décret sur le temps de travail dans la fonction publique.

*La séance est levée à 20h15 par la présidente de séance.*

*La prochaine séance aura lieu le mercredi 11 JANVIER 2012 à 18 heures.*

*La Vice-Présidente  
Danièle BORDAIS*